



Armoiries de la ville de Québec

L'héraldique à Québec

Marc Beaudoin (0751)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

À qui appartiennent ces armoiries ?



Figure 1. Armoiries avec un listel LIMOILLOU sur la façade de l'ancien palais de justice de Québec. Photo fournie par l'auteur.

La construction de l'ancien palais de justice de Québec, l'actuel édifice Gérard-D.-Lévesque, s'échelonne de 1883 à 1887, selon les plans de l'architecte Eugène-Étienne Taché. Tout comme au parlement, Taché utilise ici la façade de l'édifice pour rappeler les origines et l'histoire de la population de Québec. Ainsi, nous trouvons, à l'intérieur du portique, les armes et les devises de la France, de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande. L'arche centrale est surmontée des anciennes armoiries de la province de Québec. L'arche près de la rue Saint-Louis est surmontée du chiffre 1534 et d'un listel portant le mot LIMOILLOU (**Figure 1**), alors que celle près de la rue du Trésor est surmontée du chiffre 1608, et d'un listel chargé du mot BROUAGES. Taché a manifestement voulu rappeler deux dates et deux personnages marquants de notre histoire : le premier voyage de Jacques Cartier en 1534 et la fondation de Québec par Samuel de Champlain en 1608.

Mais sommes-nous certains que les armoiries qui accompagnent ces deux dates sont bien celles du Malouin dans un cas et du Saintongeais dans l'autre ? Nous traiterons de ce dernier cas dans une prochaine chronique.

En ce qui concerne les armes de Jacques Cartier, nous trouvons dans l'*Armorial du Canada français* d'Édouard-Zotique Massicotte le blasonnement suivant : *d'azur à trois pommes de pin d'or*¹. Massicotte écrit avoir trouvé ces armoiries dans

1. MASSICOTTE, Édouard-Zotique, et Régis ROY. *Armorial du Canada français*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1915, p. 97. Les principales couleurs héraldiques sont l'or (jaune), l'argent (blanc), l'azur (bleu), le sinople (vert), le sable (noir) et le gueules (rouge).

le *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française*, publié à Paris en 1895 par Camille-Philippe Dayre de Mailhol, un magistrat, un publiciste et un généalogiste-héraldiste français décédé en 1898. Nous avons effectivement trouvé une famille de Cartier portant ces mêmes armes. Dans un long texte, Mailhol précise que ces Cartier furent seigneurs de Cazezac, de Saint-André, du Grand-Renom, que la famille a habité dans *différents pays*² en raison des persécutions depuis la révocation de l'édit de Nantes et que

*le premier connu de cette maison est Jacques Cartier [...] issu d'une famille noble des environs de Blois, né à Saint-Malo, en Bretagne, le 31 décembre 1491. [...] et qui épousa, en 1519, Catherine des Granges, dont il eut postérité*³.

D'après Mailhol, la famille de Cartier compte plusieurs officiers des armées du roi, un maréchal de France et plusieurs chevaliers de Saint-Louis. Malheureusement, Mailhol n'indique pas ses sources prouvant ses affirmations. Par contre, dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, Marcel Trudel précise que l'explorateur est né le 23 décembre 1491 et qu'il ne semble pas avoir eu d'enfant avec Catherine des Granches⁴.

Cependant, dans l'article sur les Cartier de Couronneau, le généalogiste Gustave Chaix d'Est-Ange attribue à cette famille de la haute bourgeoisie de Guyenne, les armes de la **Figure 2**, en y ajoutant *un casque de profil avec ses lambrequins d'or et d'azur* pour timbre. Il ajoute que :



Figure 2. Armes attribuées à Jacques Cartier par É.-Z. Massicotte. Dessin de Louise Martel.

2. MAILHOL, Dayre de. *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française, rédigé dans l'ordre patronymique d'après les archives des anciens parlements, les manuscrits d'Hozier et les travaux des auteurs, contenant un vocabulaire du blason, la notice des familles nobles existant actuellement en France avec la description et le dessin de leurs armes*, Paris, Maison-Laffitte, 1895, t. 1, p. 377.

3. *Ibid.*, p. 377.

4. TRUDEL, Marcel. « CARTIER, JACQUES (1491-1557) », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval ; Toronto, University of Toronto, 1967, vol. 1, p. 171.

Comme toutes les familles notables du nom de Cartier elle revendique une origine commune avec celle de Jacques Cartier [...]. Mais cette communauté d'origine ne s'appuie sur aucune preuve et les Cartier de Saint-Malo portaient des armes différentes de celles de leurs homonymes de Guyenne: de gueules à cinq pals d'or; au chef de gueules soutenu d'une divise d'or et chargé d'une hermine passant de même⁵.

L'héraldiste Auguste Vachon cite un article de l'écrivain breton Louis Tiercelin (1849–1915) où il décrit un écu sculpté sur le mur extérieur près de la porte cochère de l'enclos du manoir de Jacques Cartier à Limoëlou, Bretagne. Tiercelin a cru déceler sur cet écu usé par le temps la configuration d'un franc-quartier et en conclut qu'il s'agit d'armoiries parlantes⁶. Serions-nous devant une piste de solution à l'énigme?

Dans son *Armorial général*, Jean-Baptiste Rietstap a recensé onze familles Cartier, dont un certain Cartier de Montréal (Canada) — baronnet anglais, 24 août 1868 — qui blasonne: « Coupé, de gueules à une hermine passant au naturel, sur or à cinq vergettes de gueules; à la fasce d'or brochant sur le coupé. Cimier: une ancre de sable, posée en barre, avec sa gumène au naturel; et un écusson de gueules chargé d'une fleur de lis d'or, suspendu à la trabe de ladite ancre au moyen d'une chaînette d'or. Devise: FRANC ET SANS DOL »⁷.

Ce baronnet anglais est sir George-Étienne Cartier qui est né à Saint-Antoine-sur-Richelieu le 6 septembre 1814 et est mort à Londres le 20 mai 1873. L'homme politique canadien-français fut un réformateur des systèmes d'éducation et de justice du Bas-Canada et l'un des pères de la Confédération. Cartier s'est marié le 16 juin 1846 à l'église Notre-Dame à Montréal, avec Hortense Fabre, fille d'Édouard-Raymond, un riche marchand, et Luce Perrault. Elle est la sœur du futur évêque de Montréal, M^{gr} Édouard-Charles Fabre, et du journaliste Hector Fabre. Le couple eut trois filles: Reine-Victoria, Joséphine et Hortense⁸.

Les Cartier n'ont jamais prétendu descendre du découvreur du Canada, qui n'aurait pas eu d'enfant, mais ils croyaient descendre d'un jeune frère du navigateur. En fait, la famille de George-Étienne Cartier descend de Jacques Cartier dit l'Angevin de Prulier, diocèse d'Angers, en France, parti pour la Nouvelle-France en 1738. L'ancêtre épousa, à Beauport en 1744, Marguerite Mongeon, fille de Nicolas et Marie-Magdelene Vachon⁹.

Dans l'*Armorial du Canada français*, Massicotte reprend les armoiries du baronnet trouvé sur un *ex-libris* que nous reproduisons à la **Figure 3**. Notons ici l'ajout, aux armes décrites plus haut, d'un franc-canton d'argent chargé d'une main senestre appaumée de gueules qui est la marque des baronnets de la Grande-Bretagne¹⁰.



Figure 3. Armoiries de sir George-Étienne Cartier, d'après un *ex-libris*.

Source : <http://heraldicscienceheraldique.com/les-armoiries-personnelles-au-quebec.html>.

Eugène-Étienne Taché n'avait pas accès aux armoriaux de Rietstap, de Mailhol, de Chaix d'Est-Ange et de Massicotte, qui ne furent publiés que pendant ou après la construction de l'ancien palais de justice de Québec. Par contre, l'architecte avait certainement dans sa bibliothèque l'édition de 1869 de *A Genealogical and Heraldic Dictionary of the Peerage and Baronetage of the British Empire* de sir Bernard Burke, où Taché pouvait y lire que

*l'ancêtre du père de la Confédération, Pierre Cartier, de Prulier, Anjou, France, était un descendant d'une lignée collatérale de Jacques Cartier, le célèbre navigateur et découvreur du Canada*¹¹.

Alors, qui nous dit que Taché n'a pas pensé qu'il était possible que les armes du baronnet puissent être celles de l'explorateur? D'autant plus que l'héraldiste qui a créé les armoiries de sir George-Étienne semble s'être inspiré, tout comme Chaix d'Est-Ange d'ailleurs, de celles de la ville de Saint-Malo (**Figure 4**), le lieu de naissance de l'explorateur.

5. CHAIX D'EST-ANGE, Gustave. *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle*, Évreux, 1909, vol. 8, p. 339. <http://gallica.bnf.fr/> (consulté le 15 décembre 2015).
6. VACHON, Auguste. « L'héraldique de Jacques Cartier », *L'héraldique au Canada*, vol. 20, n° 3, septembre 1986, p. 92.
7. RIETSTAP, Jean-Baptiste. *Armorial général, précédé d'un dictionnaire des termes du blason*, deuxième édition refondue et augmentée, Gouda, G. B. van Goor Zonen, 1884, vol. 1, p. 379.
8. BONENFANT, Jean-Charles. « CARTIER, Sir GEORGE-ÉTIENNE », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval; Toronto, University of Toronto, 1972, vol. 10, p. 165.
9. BONENFANT. *Ibid.*, p. 155.

10. MASSICOTTE, Édouard-Zotique, et Régis ROY. *Armorial du Canada français*, deuxième série, Montréal, Librairie Beauchemin, 1918, p. 125.
11. BURKE, sir Bernard. *A Genealogical and Heraldic Dictionary of the Peerage and Baronetage of the British Empire*, London, Harrison, 1869, p. 197. Traduction libre.



Figure 4. Armoiries de la ville de Saint-Malo, sur la porte Saint-Vincent.

Source : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Saint-Malo_-_armes_de_la_ville.JPG.

D'autant plus, qu'en choisissant de mettre les armes de sir George-Étienne Cartier sur la façade du palais de justice de Québec, Taché soulignait ainsi la contribution de l'ancien procureur général qui, en 1856, parraina deux réformes importantes sur l'organisation judiciaire du Bas-Canada que furent la décentralisation judiciaire et la codification des lois civiles.

Mais voilà, les armes sculptées sur la façade de l'ancien palais de justice se blasonnent : *de gueules à quatre pals d'or; au chef de gueules soutenu d'une divise d'or et chargé d'une hermine passant de même*. Ces armes ressemblent plus à celles décrites par Chaix d'Est-Ange, qu'aux armes du père de la Confédération.

En conclusion, l'état des connaissances et de la documentation disponible ne nous permet pas de préciser si les armoiries sur la façade de l'ancien palais de justice de Québec sont celles du découvreur du Canada ou bien celles de sir George-Étienne Cartier. Mais l'apparente similitude entre les armes attribuées aux Cartier de Saint-Malo et celles figurant sur l'ancien palais de justice semble exclure celles du baronnet.

Nous ne saurons peut-être jamais quelles étaient les véritables armoiries de Jacques Cartier. Et même, s'il en eut effectivement. Même la Marine nationale de France a rencontré ce problème en 1982, lors de la conception d'un insigne pour le Batral Jacques-Cartier¹². De toute évidence, les services de la Marine ont retenu les armes que Gustave Chaix d'Est-Ange attribue aux Cartier de Saint-Malo comme élément principal de l'insigne du Batral Jacques-Cartier que nous voyons sur une tape de bouche¹³ du bâtiment qui rend hommage à l'un de ses plus célèbres explorateurs (Figure 5).



Figure 5. Tape de bouche du Batral Jacques-Cartier de la marine nationale de France.

Source : www.la-timonerie-antiquites.com/fr/antique/385/tape-de-bouche-sur-douille-jacques-cartier%5BsearchTldCountry%5D=fr&searchOptionForm%5BsearchInDescription%5D=N&searchOptionForm%5BsearchTranslate%5D=N.

SOURCE COMPLÉMENTAIRE :

– JOUGLA DE MORENAS, Henri. *Grand Armorial de France. Catalogue général des armoiries des familles nobles de France comprenant les blasons des familles ayant possédé des charges dans le royaume et de celles ayant fait enregistrer leurs armoiries en 1696.*, Société du Grand Armorial de France, Paris, Édition héraldique, 1938, 2 vol.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

marc.beaudoin@videotron.ca

12. Un Batral (BÂtiment de TRANsport Léger) est un navire amphibie de la Marine nationale française, conçu pour le transport et le débarquement de troupes et de matériels. www.netmarine.net/bat/batral/jcartier/ (consulté le 22 juin 2015).
13. Une tape de bouche est un bouchon fermant la gueule d'une pièce d'artillerie pour la protéger de l'humidité, des embruns et des paquets de mer.